



La France et la Bessarabie roumaine de 1918 à 1920 : une reconnaissance difficile

Traian Sandu

► To cite this version:

Traian Sandu. La France et la Bessarabie roumaine de 1918 à 1920 : une reconnaissance difficile. L'Établissement des frontières en Europe après les deux guerres mondiales : une étude comparée, Peter Lang, pp.57-96, 1995. hal-00681210

HAL Id: hal-00681210

<https://hal.science/hal-00681210>

Submitted on 22 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Traian SANDU

LA FRANCE ET LA BESSARABIE ROUMAINE DE 1918 A 1920: UNE RECONNAISSANCE DIFFICILE

La France s'est intéressée aux frontières centre et est-européennes après la Première Guerre Mondiale pour deux raisons majeures. En tant qu'alliée, elle se devait de participer à la réalisation des promesses d'émancipation des nationalités appartenant aux empires multinationaux vaincus. En tant que grande puissance continentale, elle se souciait de reconstituer un système d'alliances de revers anti-allemand pouvant remplacer la Russie défaillante.

La situation de la province occidentale russe de Bessarabie par rapport à ces deux préoccupations françaises était ambiguë. Sur le plan ethnique, elle relevait bien du principe de la réunification nationale avec l'allié roumain, puisque près des deux tiers de la population étaient roumanophones; le discours officiel français -tenu notamment à la Conférence de la Paix- soutint donc sans grandes résistances l'attribution de cette province à la Roumanie.

Mais lorsqu'il s'agit d'appliquer concrètement ce principe, le discours officiel français -vérifiable dans la correspondance diplomatique et militaire- se faisait plus hésitant, et variait même avec l'évolution des rapports de force militaire dans la zone. En fait, il dépendait de l'attitude et de l'état de la Russie. Dans un premier temps, le pouvoir révolutionnaire a donné leur liberté aux nationalités allogènes et a retiré la Russie du combat, tandis que les troupes roumaines occupaient la Bessarabie pour maintenir l'ordre -sur injonction alliée, puis avec approbation des empires centraux. Dans ce contexte, les représentants locaux de la France appuient le processus de rattachement de la province à l'allié le plus susceptible de reprendre le combat du côté de l'Entente.

Toutefois, dans un deuxième temps, cette évolution fut entravée par la tentative de restauration de l'empire traditionnel par les Russes "blancs". De leur crédibilité politique et surtout militaire devait dépendre l'attitude française envers la Bessarabie. Or, comme le plus souvent ils eurent besoin de l'appui logistique roumain, la France les pressa de reconnaître le détachement de la Bessarabie, sans jamais y parvenir. Mais en même temps, la diplomatie française s'ingéniait à retarder la reconnaissance officielle de la Bessarabie roumaine, afin de ne pas briser l'effort de mobilisation russe blanc au nom de la "Grande Russie" et pour conserver un moyen de pression sur la Roumanie -en vue d'une hypothétique intervention anti-bolchevik.

L'évolution de ce facteur russe blanc fournit la trame chronologique de la difficile reconnaissance par la France de la Bessarabie roumaine.

Entre mars 1918 (date du retrait de la Russie de la guerre) et décembre 1919 (qui marque l'écroulement des fronts russes blancs), la France donne son approbation de principe à la Bessarabie roumaine, mais retarde -de concert avec les autres alliés- sa reconnaissance officielle, afin de préserver sa situation en Russie en cas de victoire blanche.

De janvier à octobre 1920, la France seule maintient la Roumanie en haleine, pour s'assurer son soutien à la Pologne et au Russe blanc Wrangel, en lutte difficile contre les Soviétiques. Mais l'élément prépondérant du système de revers français devenant cette fois les nationalités centre-européennes, la France accepte enfin de signer la Convention bessarabe le 28 octobre 1920, après la victoire polonaise et à la veille de la défaite de Wrangel.

I - Été 1918-décembre 1919: approbation française de principe de la Bessarabie roumaine jusqu'à la défaite des Russes blancs

Durant cette période d'incertitude sur le sort de la Russie, la position de la France au sujet de la Bessarabie enregistre une première inflexion après l'armistice de novembre 1918, -lorsqu'elle peut dévoiler ses préférences pour son attribution à la Roumanie sans craindre de pression sur ses positions militaires-, puis un deuxième tournant, en sens inverse, lors des offensives blanches du printemps 1919.

A/ Été-novembre 1918: attentisme français au sujet de la Bessarabie avant la victoire

Le fait frappant de la position française est alors la différence entre la prudence du Quai d'Orsay et l'enthousiasme pro-roumain du ministre de France en Roumanie, le comte de Saint-Aulaire.

Le texte fondamental concernant l'attitude du représentant français dans le problème bessarabe est la dépêche n°14 du 20 juin 1918¹, qui étaye les positions de son auteur par une argumentation à la fois rétrospective -les dettes de l'Entente envers la Roumanie au sujet de cette province- et prospective -les intérêts alliés, et surtout français, de tous ordres à voir attribuer la Bessarabie à la Roumanie.

La rétrospective remonte à janvier 1918 où, à la demande du Soviet roumanophone de Bessarabie (le "Sfatul tarii", ou "Conseil du pays") et des Alliés (pour des raisons militaires: la sécurité des dépôts de matériel et du ravitaillement du front roumain), la Roumanie occupe la Bessarabie.

Saint-Aulaire est favorable à l'autonomie de la Bessarabie par rapport à Moscou -- proclamée en décembre 1917-, mais il n'encourage pas encore ouvertement l'annexion. En fait, Saint-Aulaire reconnaît qu' "à partir de ce moment, le gouvernement roumain, qui envisageait la paix comme inévitable, n'eut d'autre but que celui d'arriver à l'annexion".

La marche vers l'annexion commence par la proclamation de la séparation avec la Russie, le 5 février 1918. Puis, le 27 avril, est votée l'union avec la Roumanie. Saint-Aulaire a conseillé ce vote au Président du Sfatul Tzarii: "J'ai donc exprimé l'avis que, pour le moment, l'union était la seule sauvegarde contre l'anarchie russe, mais qu'elle ne pourrait devenir définitive sans la sanction de l'Entente, qui se prononcerait en ne tenant compte que de ses principes". Ces propos sibyllins visent à ménager à la fois les nationalismes russe et roumain.

Mais l'intérêt de la France serait de voir attribuer la province à la Roumanie.

L'intérêt immédiat est d'ordre diplomatique: il s'agit de contrer la propagande allemande, qui tolère l'annexion de la Bessarabie comme compensation à l'écroulement des promesses alliées d'août 1916, qui prévoyaient l'annexion de la Transylvanie, du Banat et de la Bucovine austro-hongrois. La propagande française devrait donc maintenir à la fois les engagements de 1916 et y ajouter la promesse de la Bessarabie, afin de conserver la possibilité d'un rebascullement roumain aux côtés de l'Entente lorsque la situation militaire serait devenue favorable.

Vient ensuite une raison de responsabilité morale: "l'entente devra tenir compte du fait que l'union actuelle de la Bessarabie à la Roumanie est la conséquence d'une occupation

¹Archives du Ministère des Affaires étrangères français, série Z-Europe, sous-série Russie 1918-1929, volume 619, folios 3 à 12 (plus loin: Z Russie 619, f.3-12). Lorsque le destinataire de la correspondance n'est pas indiqué, il s'agit du ministère des Affaires étrangères, direction politique et commerciale.

qu'elle a elle-même provoquée dans son propre intérêt. Elle engage surtout la responsabilité de la France..."

Quant à l'argument ethnique, Saint-Aulaire évacue le sentiment national russe: la Russie ne pourra se redresser qu'avec l'aide des Alliés, moyennant "des amputations inévitables en Finlande, en Pologne et même en Bessarabie".

Mais cette annexion intéresse la France avant tout pour des raisons géo-stratégiques de sécurité. La Bessarabie couvrant le front polono-roumain prévu entre la Bucovine et la Galicie orientale, elle constitue le flanc oriental d'un système français centre-européen de rechange à l'alliance russe de revers. "L'union de la Bessarabie à la Roumanie est d'autant plus nécessaire qu'elle consolidera sur un point particulièrement vulnérable la barrière continue d'Etats fédérés à élever, sous les auspices de l'Entente, entre l'Austro-Allemagne et la Russie, afin de les contenir l'une et l'autre, et de les isoler l'une de l'autre".

Enfin, Saint-Aulaire développe complaisamment les raisons économiques, liées à l'affairisme français promu en Bessarabie par l'agent consulaire qu'il a envoyé à Chisinau dès décembre 1917.

En somme, Saint-Aulaire s'appuie sur les intérêts français et sur la situation de la Russie. Qu'en pense Paris ?

Le Quai d'Orsay est prudent et attentiste dans cette affaire; toutefois, il accepte d'abord de reconnaître tacitement l'annexion.

Une note interne du Ministère des Affaires étrangères au sujet de la représentation des Bessarabiens en France² exprime la position de la France: "bien que nous n'ayons sans doute pas l'intention de la contester [l'annexion], il est, pour bien des raisons, impossible de la reconnaître. ... Mais rien ne s'opposerait à ce que l'on fit savoir, verbalement, au ministre de Roumanie, que nous l'admettrons à intervenir officiellement en faveur des Bessarabiens, toutes les fois que l'occasion s'en présentera."

Sous toutes réserves, la France se livrait ainsi à une semi-reconnaissance officieuse de l'annexion. Mais elle n'entendait pas en ignorer les difficultés, notamment minoritaires.

Les minorités -ukrainienne, russe, juive, allemande et bulgare- représentaient 40% de la population bessarabe, et rejetaient généralement l'administration militaire roumaine, accusée de brutalités et d'abus. Elles regrettaient la Russie -tsariste pour les Ukrainiens et les fonctionnaires russes, bolchevik pour certains paysans roumanophones et pour les juifs liés au Bund ukrainien. Sans ignorer ces problèmes, Saint-Aulaire les attribuait à la démagogie bolchevik et aux pressions économiques allemandes sur les Roumains, qui les répercutaient sur les Bessarabes.

Tel n'était pas l'avis du général Vouillemain³, qui se trouvait à Chisinau au moment de l'entrée des troupes roumaines: seules la menace bolchevik et la pression militaire roumaine auraient provoqué le vote d'union. Et il conclut: "il ne faudrait donc pas être trop surpris s'il se manifestait plus tard en Bessarabie des tendances à la séparation d'avec la Roumanie et au retour à la Russie."

La Roumanie augmentée de la Bessarabie serait donc une amitié compromettante pour la France en raison des tensions avec la Russie et de son instabilité intérieure.

²note de Jules Laroche, sous-directeur d'Europe au Quai d'Orsay, pour Berthelot, directeur d'Europe, du 17 août 1918, Z Russie 619, f.13.

³note du 18 août 1918, Z Russie 619, f.14.

Cette circonspection se retrouve dans une note interne du Quai d'Orsay du 12 novembre 1918, censée définir l'attitude française au moment de l'armistice occidental⁴: "... à cette occupation ... la mission militaire française a participé.

Nous ne devons évidemment tirer parti de cette circonstance qu'avec la plus grande prudence, si nous voulons éviter à l'égard des Russes de paraître favoriser le démembrement de la Russie; il ne convient pas cependant de le laisser tout-à-fait oublier aux Roumains."

Mais la confirmation de la victoire permit à la France de clarifier sa position en soutenant l'union bessarabe à la Conférence de la Paix.

B/ Décembre 1918-avril 1919: ralliement de principe français à la Bessarabie roumaine

Cette période de net ralliement s'achève avec l'offensive de printemps des Russes blancs, en avril.

Elle est amorcée entre décembre 1918 et février 1919. Le ministre des Affaires étrangères l'exprime très clairement, dans les mêmes télégrammes par lesquels il demande aux gouvernements de l'Entente de reconnaître la Roumanie comme allié⁵. La diplomatie française semble donc avoir adopté le point de vue de Saint-Aulaire dans les revendications territoriales roumaines.

Toutefois, les documents militaires sont beaucoup plus flous: les "instructions pour les généraux Franchet d'Esperey et Berthelot"⁶ précisent les zones et les modalités de l'action des deux généraux. Pour Berthelot, "sa zone d'action est limitée à la Roumanie et à la Russie méridionale, où il règle sa limite Est par entente directe avec le général Denikine ...".

L'impression de précarité de l'union de la Bessarabie est renforcée par les efforts diplomatiques des Russes blancs auprès de la Conférence: le 2 février, Saint-Aulaire transmet -,en le critiquant à fond,- un mémoire de Sazonov, le ministre des Affaires étrangères russe⁷: ce dernier rejette l'hypothèse de la participation roumaine à la lutte contre les Bolcheviks, en échange de la cession de la Bessarabie.

Mais la faiblesse des Blancs incite les alliés à privilégier les nationalités allogènes de la périphérie de l'empire en février 1919⁸; et à la Conférence, la France est amenée à se prononcer sur le sort de la Bessarabie.

Entre février et avril 1919, la diplomatie française consacre l'annexion de la Bessarabie à la Roumanie.

Lors de la séance de la Commission territoriale des affaires roumaines et yougoslaves du 8 février 1919⁹ le délégué français Jules Laroche joua un rôle important dans cette question. Par deux fois, les délégués anglais et italien soulevèrent des obstacles au rattachement; les deux fois, il les écarta.

⁴Z Russie 620, f.18-20.

⁵circulaire du 30 décembre 1918, A Paix 30, f.111-112.

⁶n°682 BS/3 du 21 janvier 1919, Z Roumanie 19, f.35-37.

⁷Z Russie 619, f.24-27.

⁸Hogenhuis-Seliverstoff (Anne): *Les Relations franco-soviétiques, 1917-1924*, Publications de la Sorbonne, 1981, p.121.

⁹*Conférence de la Paix 1919-1920, Recueil des actes de la Conférence*, partie IV (Commissions de la Conférence), C (questions territoriales), 4 (Commission des Affaires roumaines et yougoslaves), Paris, 1923, p.12. (Plus loin: Recueil des Actes..., IV, C, 4).

Le premier obstacle était d'ordre ethnico-juridique: outre que le taux de roumanophones ne dépassait pas 66% selon les chiffres anglais -73% selon les chiffres français-, tous les délégués émirent une objection sur la représentativité du Sfatul Tarii. Laroche coupa court au débat en évoquant simplement "les droits des minorités", comme si la Bessarabie était déjà roumaine.

L'unité de la Russie constitue le second obstacle; mais à peine soulevé par le Britannique Crowe, il est aussitôt enterré par le même: "la Roumanie recevra sans doute une grande partie de ce qu'elle a demandé. Mais on doit, pour cet arrangement, mettre en avant des considérations ethniques et nationales plutôt que des considérations basées sur la situation militaire de la Roumanie." Ce qui permet à Laroche de conclure: "En conséquence, la proposition tendant à réunir la Bessarabie à la Roumanie est provisoirement adoptée par la Commission"¹⁰. Durant cette même séance, les puissances décidèrent l'attribution de la Bucovine à la Roumanie.

Mais quel soutien concret la France est-elle prête à apporter à cette solution?

Lors d'une insurrection russe dans la région bessarabe de Hotin, les Blancs demandèrent que les troupes françaises n'interviennent pas dans la répression; le test fut concluant, puisque Pichon télégraphiait le 17 février à Bucarest¹¹ que la France est favorable à la Bessarabie roumaine, mais que "tant que la Conférence ne s'est pas prononcée sur le sort de la Bessarabie, nous devons éviter ... de nous prêter à une action armée contre la population russe de cette région." L'argument paraît spécieux, sachant qu'au moins la commission territoriale concernée avait donné un avis favorable au rattachement.

Les scrupules français vis-à-vis de la Bessarabie roumaine se renforcèrent alors. Une importante note de Kammerer à Laroche du 4 mars 1919¹² signale que "les Alliés ne peuvent pas à eux seuls disposer de la Bessarabie. Il faut réserver dans le traité l'assentiment de la Russie ou un accord avec elle..." car "personne ne peut exiger des Alliés qu'ils distribuent ce qu'ils ne possèdent pas, sauf s'il s'agit d'ennemis vaincus." Cette note suggère donc de laisser juridiquement la porte ouverte à la Russie en Bessarabie en réservant, même formellement, son assentiment.

La leçon semble porter ses fruits, puisque lors de la séance de la commission territoriale du lendemain¹³, Jules Laroche ne propose que le "rattachement", dont il commente la portée: la commission, "en employant le mot "rattachement", qui n'implique ni l'annexion ni même l'union complète, ... laisserait place à une sorte d'autonomie ou à tout autre régime."

Mais ce réveil de la circonspection française est vite englouti dans la politique alliée de cordon sanitaire. Le 25 février, Foch présente au Conseil Suprême un projet de front anti-bolchevik: la Roumanie y est incluse et des troupes françaises se déploient même préventivement en Bessarabie les 17 et 18 mars. Trois jours plus tard, le bolchevik Bela Kun prend le pouvoir en Hongrie, après une initiative française de la mi-février de faire reculer les troupes hongroises hors de Transylvanie; il nourrit sans doute l'espoir d'éviter la perte de cette province en faisant sa jonction avec les Bolcheviks de Russie. Enfin, un troisième fait joue en faveur du renforcement de la présence roumaine en Bessarabie: l'évacuation des villes de Russie méridionale par les troupes françaises de l'Armée d'Orient.

¹⁰ ibid..

¹¹ n°200, Z Russie 619, f.31.

¹² Z Russie 619, f.45.

¹³ Recueil des Actes ..., IV, C, 4, p.103-105.

La légation de Bucarest conseilla alors Paris "d'établir fortement notre défense sur le Dniestr et d'y constituer un solide barrage."¹⁴ Même si le projet de cordon sanitaire global est rejeté le 27 mars, les Quatre approuvent le renforcement de l'armée roumaine -au détriment de celle de Denikine; toutefois, les discussions pour un Commandement allié unique en Orient, sous direction de Franchet d'Esperey, échouent devant la volonté du gouvernement roumain de disposer librement de ses troupes sur les deux fronts -bessarabe et hongrois. Peut-on dire avec Peter Pastor que la Roumanie, grâce à la présence française en Bessarabie, a pu poursuivre ses projets d'avancée en Transylvanie?¹⁵ Le soutien diplomatique français à la Bessarabie roumaine fut en tout cas troublé par un regain d'activité militaire des Russes blancs.

C/ Mai-décembre 1919: échec d'un compromis et expectative française face aux tensions russo-roumaines au sujet de la Bessarabie

Entre mai et juillet 1919, l'offensive de Koltchak d'avril oblige le Quai d'Orsay à infléchir son discours sur la question bessarabe et à chercher un compromis entre les deux alliés anti-bolcheviks. Une note de Laroche du 28 avril 1919¹⁶ rappelle qu'"il n'est pas question d'annexer purement et simplement la Bessarabie. On a prévu un traité entre la Roumanie (avec les Puissances alliées) et la Russie. Ce traité prévoit il est vrai la cession de toute la Bessarabie. Mais cela rentrera dans la tractation générale avec la Russie...". Le discours français a donc évolué d'une argumentation de droit -ethnique, historique- à une négociation de fait avec les Russes blancs: la Bessarabie devient une des contreparties de l'aide occidentale. Quelle est la position des Blancs sur la Bessarabie?

En mai-juin 1919, Koltchak essaie de se faire reconnaître par les Alliés et doit donner des garanties quant à la nature de son futur régime politique¹⁷. La réponse de Koltchak, lue au Conseil Suprême le 6 juin 1919, "pose le principe que la question de la Bessarabie ne pourra pas être réglée sans la ratification de l'Assemblée nationale russe."¹⁸ La Russie démocratique aura donc son mot à dire. Finalement, la correspondance alliée avec Koltchak concernant la Bessarabie provoque une forte réaction roumaine: "les milieux politiques et les journaux de Bucarest commentent avec acrimonie les termes restrictifs d'une note adressée par les alliés à l'amiral Koltchak visant les droits de la Roumanie sur la Bessarabie. Le fait que ces droits y paraissent limités aux parties roumaines de cette province apparaît comme une menace de partage ..." ¹⁹. La Roumanie refuse donc ce qui pouvait sembler un compromis allié.

L'intransigence des Blancs, encouragés par leurs succès, finit par enterrer le projet de compromis: l'exposé du 2 juillet de Maklakov²⁰, l'ambassadeur russe auprès de la Conférence, est net: "il n'y a pas de motif capable de justifier l'annexion de la Bessarabie par la Roumanie."

¹⁴ tél. n°259-262 de de Flers, 24/3/1919, Z Roumanie 32, f.162-165.

¹⁵ Pastor (Peter): "Franco-Rumanien intervention in Russia and the Vix ultimatum: background to Hungary's loss of Transylvania", dans *The Canadian-american review of hungarian studies*, vol I, n°1 et 2, printemps 1974, p.12-27. Voir aussi Hogenhuis-Seliverstoff, op. cité, p.138, qui confirme cette analyse.

¹⁶ Z Russie 619, f.71.

¹⁷ Hogenhuis-Seliverstoff (Anne): op. cité, p.122-123

¹⁸ *Délibérations du Conseil des Quatre, mars-juin 1919*, Paris 1955, p.332-333. (Plus loin: DCQ)

¹⁹ tél. n°510-511 de Saint-Aulaire du 21 juin 1919, Z Russie 619, f.79-80.

²⁰ Z Russie 619, f.88-92.

La France raidit alors ses positions pro-roumaines: Laroche revient à une argumentation de droit²¹ et Pichon demande à Saint-Aulaire de "rectifier cependant l'opinion qui paraît se répandre en Roumanie, d'après laquelle la France aurait pris parti contre les revendications roumaines."²² Le revirement français s'explique par les tensions croissantes entre militaires français et l'armée de Denikine en Russie méridionale²³, par le reflux de l'offensive de Koltchak et par le désir de soulager le front oriental roumain alors que la Hongrie soviétique a lancé, le 10 juillet, une offensive en Transylvanie.

La Roumanie peut, dès lors, s'engager dans un processus d'intégration de la Bessarabie, avec l'assentiment tacite de la France, et malgré les protestations des Russes blancs.

L'intégration de la Bessarabie enregistre une importante étape avec l'annonce de sa participation aux élections législatives roumaines²⁴. Malgré la réplique de la Conférence politique russe du 24 juillet²⁵, la Roumanie continue une propagande active dans cette province²⁶.

Les Blancs développent une contre-propagande sur place et à Paris²⁷. Mais leur principal atout reste la présence militaire, qui commence à se faire sentir aux abords du Dniestr vers la fin du mois d'août. Bratianu promet alors une aide militaire non seulement à l'Ukrainien Petliura, qui acceptait de reconnaître la Bessarabie roumaine, mais également à Denikine, à condition que la Conférence et les Blancs reconnaissent définitivement la Bessarabie à la Roumanie²⁸.

Mais les choses traînent: le 20 septembre Saint-Aulaire rend compte de l'échec de ses pressions sur le gouvernement roumain pour une aide à Denikine²⁹. Toutefois, ce dernier semblant prêt à combattre Petliura pour la maîtrise de l'Ukraine, la France lui demande de ne pas s'en prendre à la Bessarabie³⁰. Denikine accepte et laisse même entendre vouloir "respecter les décisions de la Conférence dans la question de la Bessarabie."³¹ En échange, Bratianu promet de ne plus fournir d'armes à Petliura.

La diplomatie française profite alors de ces bonnes dispositions pour tenter d'obtenir la reconnaissance de l'union bessarabe: Saint-Aulaire intervient auprès du représentant de Denikine³² et Philippe Berthelot, directeur des Affaires politiques au Quai

²¹ note du 7 juillet 1919, Z Russie 619, f.97-101.

²² tél. n°572-574 du 13 juillet 1919, Z Russie 619, f.103-105.

²³ Hogenhuis-Seliverstoff (Anne): op. cité, p.137.

²⁴ article du ministre de Roumanie à Paris, Victor Antonescu, dans *Le Temps* du 13 juillet 1919.

²⁵ lettre à Clemenceau, Z Russie 619, f.112-118.

²⁶ rapport de l'agent consulaire à Chisinau du 25 août, transmis le 4 septembre 1919 par Saint-Aulaire -dépêche n°157, Z Russie 619, f.122-125.

²⁷ voir la note de la Conférence politique russe à Clemenceau du 24 septembre et l'éditorial de Henry de Chambon dans son hebdomadaire, *La Revue parlementaire, économique et financière*, qui dénonce "l'Impérialisme Roumain".

²⁸ dép. n°152 de Henri Cambon du 20 août 1919, Z Russie 619, f.119-120.

²⁹ dép. n°168, Z Roumanie 33, f.17-20.

³⁰ Hogenhuis-Seliverstoff, op. cité, p.146.

³¹ tél. n°770-771 de Saint-Aulaire, 5 octobre 1919, Z Roumanie, f.33-34.

³² tél. n°786-787 du 12 octobre 1919, Z Roumanie 33, f.44-45.

d'Orsay, auprès de Koltchak³³. Mais le 26 octobre, on apprend que "l'amiral Koltchak n'est pas désireux de s'engager dans ce sens"³⁴.

Toutefois, la dégradation de la situation militaire de Denikine à la fin de l'année 1919 raffermir la possession de la province par la Roumanie, qui se trouve de nouveau en position de force pour discuter la reconnaissance de l'union. Sur le plan international, elle accepte de résoudre la crise avec la Conférence consécutive au refus de signer les traités de Saint-Germain et de Neuilly, en échange de la promesse de la reconnaissance³⁵; au même moment, les troupes roumaines évacuent Budapest. Sur le plan national, elle fait procéder aux élections législatives, qu'elle présente comme "un véritable plébiscite en faveur de la Roumanie ... En fait, il ne peut pas être question de plébiscite car les électeurs n'avaient pas à se prononcer entre la Roumanie et la Russie, mais seulement à voter pour des candidats qui tous appartenaient à des partis roumains.

D'autre part, les électeurs n'étaient pas libres de s'abstenir..."³⁶.

Bref, la Roumanie procédait à l'intégration de fait de la Bessarabie, à la faveur des difficultés des armées blanches. Et dans ce contexte, la France soutenait ouvertement les prétentions roumaines: "le Gouvernement français est favorable à l'idée de la réunir à la Roumanie. Il n'y a pas d'inconvénient à laisser connaître cette opinion du Gouvernement français..."³⁷, qui entérinait simplement le nouveau rapport de forces.

Les Russes blancs ne firent qu'un timide retour durant l'année 1920, mais la situation de la Bessarabie fut compliquée par l'intervention de la Pologne.

II - Janvier-octobre 1920: la France maintient la Roumanie en haleine au sujet de la Bessarabie pour obtenir son appui à la Pologne et à Wrangel

L'hypothèque blanche sur la Bessarabie étant moins lourde avec Wrangel, les atermoiements français à reconnaître l'union s'expliquent par le désir de garder un levier de pression sur la Roumanie, afin de s'assurer son concours à la défense de la Pologne contre la Russie bolchevik, sinon une participation à l'offensive polonaise.

A/ Janvier-mars 1920: la reconnaissance officieuse du rattachement bessarabe

La Roumanie profite de la débâcle de l'armée de Denikine pour poser des conditions à son accueil: "le principe de l'entrée des Russes en territoire roumain ... ne serait pas, en fait, appliqué, si la Roumanie ne reçoit pas de l'Entente, au sujet de la Bessarabie, des assurances plus précises..."³⁸. Ces exigences sont d'ailleurs officieusement exprimées par le

³³ tél. n°372-373 à Omsk du 18 octobre 1919, Z Russie 620, f.9-10.

³⁴ tél. n°643 d'Omsk, signé Maugras, Z Russie 620, f.11.

³⁵ note de Laroche du 18 novembre 1919, à la suite d'une entrevue avec le ministre de Roumanie Antonescu, Z Russie 620, f.21-23.

³⁶ rapport n°1546 du 15 décembre 1919 du général Pétin, attaché militaire à Bucarest, Z Russie 620, f.29-30.

³⁷ minute n°52 du 8 janvier 1920 du Ministère des Affaires étrangères au général Mangin, chef de la mission militaire française en Russie méridionale, Z Russie 237, f.95-98.

³⁸ tél. n°25 de Saint-Aulaire du 11 janvier 1920, Z Russie 253, f.166-167.

nouveau chef de gouvernement roumain, le Transylvain Vaida-Voevod, dans une lettre à Saint-Aulaire du 11 janvier³⁹.

Mais la France possède une politique de rechange au soutien à Denikine: il s'agit de l'esquisse, en Europe centrale, d'un système de revers anti-allemand dont le flanc oriental, faisant face à la Russie soviétique, serait défensif. La Bessarabie faisait partie de ce glacis oriental et devait donc être reconnue à la Roumanie: la diplomatie française s'y employa de janvier à mars 1920, mais avec un enthousiasme décroissant.

Après la défaite des Blancs et dans le contexte de la mise en vigueur du traité de Versailles, la France décide de stabiliser la limite orientale de son dispositif. Une note de Laroche du 20 janvier 1920⁴⁰ propose au ministre de "faire savoir à tous les gouvernements de fait existant sur les confins de l'ancien Empire russe et constitués sur des bases nationales qu'ils sont reconnus de fait -s'ils ne le sont déjà." D'autre part, "les puissances alliées ... verraient avec faveur une entente s'établir entre eux sur une base strictement défensive ...".

Mais la France -et surtout les autres grands alliés- n'est prête à entériner l'annexion de la Bessarabie qu'une fois satisfaites certaines exigences. Lors de la séance du Conseil Suprême du 20 janvier 1920, à laquelle Clemenceau et Millerand assistent, les alliés promettent à Vaida-Voevod en termes à peine voilés la reconnaissance de l'union, en échange de l'évacuation rapide de la rive gauche de la Tisza par les troupes roumaines⁴¹. Mais Clemenceau "était prêt pour sa part à aller plus loin et à reconnaître dès à présent l'annexion de la Bessarabie."⁴²

Toutefois, Millerand ne suivit pas son prédécesseur dans cette voie, en raison des difficultés rencontrées dans l'intégration de la Roumanie auprès de la Pologne dans le système stratégique français. En effet, Pilsudski prépare secrètement son offensive contre l'Union Soviétique, mais la Roumanie refuse de s'y rallier, malgré les injonctions discrètes de la France⁴³ qui, sans encourager l'offensive, craint pour la solidité de son système. La Roumanie préfère entamer des pourparlers de paix avec les Soviétiques à Copenhague⁴⁴ et Vaida-Voevod se place sous l'influence de Lloyd George, favorable à la reprise des négociations et du commerce avec les Soviets. Le président du Conseil veut ainsi consolider rapidement la position internationale de la Roumanie nouvelle et rétablir les relations économiques entre la Bessarabie et son débouché céréalier traditionnel, Odessa, afin d'éviter une crise sociale à conséquences politiques dans cette province.

Vaida-Voevod accepte donc de discuter avec Moscou⁴⁵, tandis que le Quai d'Orsay refuse immédiatement que ces négociations aient lieu en France⁴⁶. Toutefois, la France ne peut refuser de signer la déclaration du Conseil Suprême du 3 mars 1920 par laquelle "... les principales puissances alliées se prononcent en faveur de la réunion de la

³⁹transmise par dépêche n°9 du même jour, Z Russie 253, f.168-171.

⁴⁰ Z Russie 214, f.29.

⁴¹ tél. n°54-56 de Millerand à Bucarest, du 23 janvier 1920, z Russie 620, f.38.

⁴² *ibid.*.

⁴³tél. n°86-88 de Henri Cambon du 19 février 1920, Z Roumanie 34, f.18-20.

⁴⁴ tél. n°84 de Copenhague du 26 février 1920, signé Martin, Z Roumanie 34, f.33; voir aussi tél.secret de Cambon du 28 février, *ibid.*, f.34.

⁴⁵ tél n°162 de Paul Cambon, de Londres, 3 mars 1920, Z Roumanie 55, f.6.

⁴⁶ tél n°2064 de Maurice Paléologue, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, à Londres du 4 mars 1920, Z Roumanie 34, f.35.

Bessarabie avec la Roumanie ... et ... sont désireuses de conclure un traité de reconnaissance ..."⁴⁷.

Ce fut la dernière manifestation française en faveur de la Bessarabie roumaine avant septembre 1920; durant la guerre polono-russe d'avril-octobre, tout se passa comme si la France utilisait la reconnaissance du rattachement de la Bessarabie comme un "gage diplomatique" de la fidélité roumaine à la Pologne, principal élément du système français de revers.

B/ Mars-juin 1920: la France freine la reconnaissance bessarabe pendant l'offensive polonaise

Une fois la reconnaissance officieuse des grandes puissances acquise, la Roumanie refuse de s'engager contre les Soviets. Avant l'offensive polonaise, elle rejette la proposition de "s'étendre le long de la mer Noire jusqu'à Odessa inclusivement."⁴⁸ Elle renouvelle son refus quelques jours avant l'offensive⁴⁹ et le général Averescu confirme la neutralité après son début⁵⁰.

Mais cette expectative roumaine est tout-de-même favorable aux Polonais: la Roumanie suspend ses négociations avec les Soviets⁵¹ et tente de transformer la reconnaissance officieuse de l'annexion bessarabe en reconnaissance officielle.

La première apparition d'un projet de "traité sur la Bessarabie entre les Principales puissances alliées et associées [soit la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon et les Etats-Unis] et la Roumanie"⁵² date du 14 avril 1920. Il prévoit la reconnaissance de l'annexion à condition que les droits des minorités soient garantis. Le 25 avril, le ministre anglais des Affaires étrangères, Lord Curzon, déclare à San Remo que "le travail est maintenant achevé" et que le Conseil Suprême renvoie à la Conférence des Ambassadeurs à Paris la signature du traité⁵³.

La convention bessarabe est donc prête en avril. Mais la France découvre des empêchements à une signature rapide. Lorsque le ministre de Roumanie demanda instamment communication du texte, on lui répondit "que ce traité était à l'état de projet et que notamment on attendait la réponse des Etats-Unis."⁵⁴ L'argument paraît sérieux lorsqu'on connaît le prix qu'attachait la France à une garantie anglo-saxonne des frontières européennes, et particulièrement de celles françaises. Toutefois, après le second échec du traité de Versailles devant le Parlement américain en mars 1920, la diplomatie française espérait-elle encore réellement impliquer les Etats-Unis dans la garantie d'une frontière à la fois relativement secondaire et discutée? Dans cette optique, l'argument paraît plutôt spécieux.

⁴⁷ Z Russie 620, f.44-45.

⁴⁸ tél de Cambon du 31 mars 1920, Z Roumanie 34, f.73.

⁴⁹ tél n°179 de Daeschner du 11 avril 1920, *ibid.*, f.74.

⁵⁰ rapport n°3079 de Pétin à Guerre du 3 mai 1920, Z Pologne 86, f.80-84.

⁵¹ tél. de presse de Zurich du 8 mai 1920, Z Roumanie 55, f.13; Nanu (F.C.): *Politica externa a Romaniei, 1919-1933*, Iasi, 1993.

⁵² Z Russie 620, f.53-54.

⁵³ lettre du 29 avril 1920 du secrétaire de la Conférence Garbasso à la présidence de la Conférence des Ambassadeurs, Z Russie 620, f.61.

⁵⁴ note du 4 mai 1920, Z Russie 620, f.59.

L'autre argument concerne l'indemnisation des propriétaires français en Bessarabie, touchés par la loi d'expropriation. Millerand demande à la légation à Bucarest de "faire comprendre amicalement au gouvernement royal qu'il serait particulièrement opportun de régler cette question, au moment où le traité concernant la Bessarabie est sur le point d'être soumis à la signature des puissances."⁵⁵ La valeur de ces biens est alors estimée à dix millions de francs au cours d'avant-guerre. Une fois encore, l'argument est sérieux, mais pas suffisant pour justifier le refus de signer le rattachement d'une province.

Une demande roumaine de modification du traité a également retardé la signature, mais elle a une grande importance aux yeux des diplomates roumains qui l'ont négociée -et obtenue.⁵⁶ Ghica, le ministre de Roumanie, accompagné de Titulescu, délégué auprès de la Conférence, demandent à Laroche de modifier l'article 9 du projet, qui prévoit l'arbitrage lorsque la Russie aura accédé à la Convention bessarabe. Le gouvernement roumain désire "qu'on ne puisse pas laisser supposer que cet arbitrage ait le pouvoir de remettre en question les clauses fondamentales du traité." En somme, un gouvernement russe reconnu ne pourrait qu'entériner le traité.

Mais la tendance française à freiner la reconnaissance s'accroît avec la crise polonaise.

C/ Juin-octobre 1920: la France attend la fin de la crise polonaise pour régler l'affaire bessarabe

En juin 1920, la fortune des armes se tourne contre la Pologne, mais la signature du traité de Trianon avec les Hongrois -qui soulage le flanc occidental roumain- et l'arrivée au ministère des Affaires étrangères du francophile Take Ionescu peuvent laisser espérer un plus grand dynamisme roumain à l'est⁵⁷.

Au début de la contre-offensive soviétique, en juin et juillet, la Roumanie commença à s'inquiéter du retard apporté par les Puissances à signer la Convention bessarabe. La première intervention roumaine insistante auprès du Quai d'Orsay date du 21 juin⁵⁸: elle promet un règlement rapide de la question de l'indemnisation des expropriés de Bessarabie. Surtout, Take Ionescu fait de la Roumanie le lieu de transit du matériel français vers la Pologne, afin de prouver sa fidélité et la nécessité d'étoffer la frontière roumaine à l'est, pour mieux couvrir le front polono-roumain.

Mais la Roumanie n'alla pas plus loin dans l'intervention auprès de la Pologne. Le conflit tournait d'ailleurs tellement à l'avantage des Soviétiques en juillet, que Daeschner communiquait la crainte de Take Ionescu "que les alliés ... ne soient portés à retarder la signature de l'accord relatif à la cession de la Bessarabie. M. Take Ionescu télégraphie à ses agents, pour qu'ils s'efforcent de vaincre ces hésitations et me demande naturellement de lui donner mon appui."⁵⁹

A la fin de juillet, la France s'interrogeait donc sur la capacité et sur la volonté roumaines de défendre la Bessarabie. Le diplomate roumain tentait de la rassurer, afin d'éviter

⁵⁵ tél . n°579 du 12 mai 1920, Z Russie 624, f.11.

⁵⁶ voir rapport de Nicolae Titulescu au roi Carol II du début de 1940, dans *Documente Confidentiale Nicolae Titulescu*, Bucarest 1992, p.88-92.

⁵⁷ voir Sandu (T.): "La Coopération franco-roumaine face à la Russie lors du passage de Take Ionescu au ministère des Affaires étrangères, juin 1920-décembre 1921", à paraître dans *Dialogue franco-roumain*.

⁵⁸ note personnelle de Ghica à Laroche, Z Russie 620, f.71.

⁵⁹ tél. n°321-322 du 26 juillet 1920, Z Russie 620, f.82-83.

le lâchage français: "M. Take Ionescu est convaincu que le peuple roumain, actuellement tout-à-fait opposé à toute idée de guerre, prendrait cependant les armes pour défendre la Bessarabie..."⁶⁰; cette affirmation apparaît à usage largement extérieur, étant destinée à relancer, ou du moins à maintenir le processus de reconnaissance de la Bessarabie. Pour ce faire, les dirigeants roumains se disent même prêts à intervenir⁶¹.

Avec le renversement du succès des armes, la France allait tenter de les prendre au mot. Pour cela, elle dut résister, en août-septembre 1920, aux pressions de l'Angleterre, qui voulait que la Convention fût rapidement signée, afin de désintéresser la Roumanie de la guerre polono-russe et de l'attirer dans le camp des partisans de la négociation avec les Bolcheviks.

Dès le 16 août, l'ambassadeur anglais, Lord Derby, avance deux arguments en faveur de la thèse de son gouvernement⁶²: la Roumanie est en voie de ratifier le traité des minorités; l'absence des Etats-Unis parmi les signataires de la convention n'a qu'une faible importance dans la mesure où celle-ci fait allusion à la Société des Nations et ne serait donc pas ratifiée par le Parlement américain.

La réponse française⁶³ est pour le moins spéculative: "il y a de grands inconvénients à signer le traité sur la Bessarabie si la future Russie doit contester cet abandon; au cas où les Soviets y consentiraient ainsi que Wrangel, les principaux obstacles disparaîtraient." Or il semble impossible d'obtenir la reconnaissance des deux gouvernements, puisqu'ils sont antagonistes et exclusifs l'un de l'autre, chacun pouvant monnayer la cession de la Bessarabie -les Bolcheviks contre la neutralité roumaine, Wrangel contre une intervention. Et si la Roumanie préfère la neutralité, la France a également la possibilité de repousser la reconnaissance tant que la Pologne est en danger ou tant qu'elle possède encore des chances de victoire. La dernière phrase de la note française est d'ailleurs révélatrice de l'attitude du Quai d'Orsay: "la lettre à l'ambassadeur d'Angleterre a pour but de gagner un peu de temps."⁶⁴ Une note pour Millerand de la même époque⁶⁵ comporte une conclusion similaire.

Pour renforcer la pression sur la Roumanie, la France fait mine d'adhérer au principe américain de refus de désannexions russes sans le consentement de la Russie, ce qui provoque une certaine émotion en Roumanie⁶⁶. Mais à cette date, la Pologne est sauvée et l'on pourrait penser que la France considère enfin la situation mûre pour la reconnaissance. Il n'en est toutefois rien.

En effet, le Quai d'Orsay comptait maintenant sur "les possibilités d'une coopération éventuelle des armées roumaines avec les forces du Général Wrangel et les Polonais pour une lutte décisive contre les Bolcheviks."⁶⁷ Lors de la rencontre entre Millerand et Take Ionescu à Aix-les-Bains du 13 septembre 1920, le chef du gouvernement français demande seulement au diplomate roumain de ne pas reprendre les discussions avec

⁶⁰ *ibid.*.

⁶¹ dép. n°77 de Daeschner, 10 août 1920, Z Roumanie 55, f.19-20; tél. n°339-341 du même, 12 août 1920, Z Roumanie 34, f.108-110.

⁶² lettre au ministère des Affaires étrangères, Z Russie 620, f.89.

⁶³ note interne du 18 août 1920, Z Russie 620, f.90.

⁶⁴ *ibid.*.

⁶⁵ 20 août 1920, Z Russie 620, f.98-99.

⁶⁶ tél. n°359 de Daeschner du 27 août 1920, Z Russie 620, f.101.

⁶⁷ note du 4 septembre 1920, Z Roumanie 55, f.23.

des bolcheviks affaiblis⁶⁸; et voici la contrepartie: "j'ai ajouté que je recommanderais volontiers au Général Wrangel d'accepter le règlement de la question de Bessarabie tel que le souhaite la Roumanie. Il m'a répondu que ce serait fort intéressant."⁶⁹ Donc l'hypothèque soviétique est levée après les victoires polonaises, et l'hypothèque blanche pèse peu en cas de participation roumaine au front anti-bolchevik. Mais l'espoir français est immédiatement déçu à la suite d'une discussion entre Daeschner et le prudent Averescu⁷⁰.

Entre temps, la France a reçu une autre demande anglaise de signer la convention⁷¹, qu'elle a poliment éconduite⁷². De son côté, la Roumanie se livre à de grands efforts pour obtenir la signature française: elle renouvelle sa promesse d'indemnisation des propriétaires français de Bessarabie⁷³; Paléologue, le secrétaire général du Quai d'Orsay, est obligé de répondre que "le Gouvernement français est maintenant tout disposé à signer prochainement ... mais il souhaite voir le Gouvernement américain se rallier à l'opinion des Gouvernements alliés..."⁷⁴. Une lettre à Lord Derby le 22 septembre confirme cette "dernière tentative ... auprès du Gouvernement de Washington", le dernier délai pour signer étant "une date déterminée,...le 25 octobre."⁷⁵

Cette dernière manoeuvre dilatoire met le feu aux poudres entre les Français et les Anglo-roumains.

Le général Averescu n'apprécie pas que la France remette entre les mains de Wrangel la négociation pour l'attribution de la Bessarabie: le commentaire de Daeschner après son entrevue avec le président du Conseil est explicite: "il serait désirable que nous ne laissions pas le Gouvernement anglais apparaître aux yeux des Roumains comme persistant seul à vouloir favoriser les aspirations roumaines."⁷⁶ La tension s'accroît lorsque Ghica prend connaissance des promesses d'Aix-les-Bains: "M. Take Ionesco considère cette signature comme une question d'heures..."⁷⁷, alors que Laroche lui avait fait part de la date limite du 25 octobre. Et il conclut: "je crains fort que ce nouveau tournant imprévu ne produise des heurts sensibles et malheureux..."⁷⁸.

Une lettre très sèche de Derby du 25 septembre ressemble à un ultimatum: elle informe le Quai d'Orsay qu'il a "reçu des instructions catégoriques de [son] gouvernement pour proposer ... que le traité soit signé la semaine prochaine ... Je dois également informer mes collègues à la Conférence que, bien qu'espérant fortement qu'ils signeront également le traité, j'ai l'instruction d'y attacher ma signature dans tous les cas de figure."⁷⁹ Ceci lui attire en marge le commentaire peu amène de Laroche: "c'est la preuve que Derby n'est pas un diplomate." Chacun des deux grands alliés campe donc sur ses positions vis-à-vis de la Russie

⁶⁸ tél du 14 septembre 1920, Z Roumanie 35, f.45.

⁶⁹ *ibid.*.

⁷⁰ tél n°373-380 du 15 septembre 1920, Z Roumanie 55, f.24-31.

⁷¹ memorandum du 8 septembre 1920, Z Russie 620, f.103.

⁷² lettre du 14 septembre 1920 à Lord Derby, *ibid.*, f.106-107.

⁷³ note de la légation de Roumanie du 17 septembre 1920, Z Russie 624, f.37-38.

⁷⁴ tél n°890-891 du 21 septembre 1920, Z Russie 624, f.41.

⁷⁵ Z Russie 620, f.111-112.

⁷⁶ dép. n°110 du 23 septembre 1920, z Russie 620, f.113.

⁷⁷ lettre à Laroche du 23 septembre 1920, Z Russie 620, f.114.

⁷⁸ *ibid.*.

⁷⁹ Z Russie 620, f.116.

soviétique, la France s'attachant à pérenniser une situation favorable à ses clients polonais et russe blanc, et même d'y attirer la Roumanie grâce au levier bessarabe.

Mais en octobre 1920 la stabilisation du front polono-russe mit un terme à cette tension et dénoua la crise bessarabe née entre les alliés.

En outre, la fin des préoccupations polonaises pouvait créer une disponibilité des troupes soviétiques dangereuse pour la Bessarabie, qu'il devenait urgent de reconnaître. Le changement de personnel à la tête de la diplomatie française favorise également la nouvelle attitude française: en fait, l'arrivée de Georges Leygues en lieu et place de Millerand ne modifie la donne que parce qu'il est accompagné d'un nouveau secrétaire général au Quai d'Orsay, Philippe Berthelot⁸⁰. Ce dernier accentue la tendance favorable à un abandon de "l'aventure orientale" de la Pologne et à la stabilisation de l'Europe centrale des vainqueurs autour de la Petite Entente, dont les bases ont été jetées dès août par le Tchèque Benes à Belgrade et plus timidement à Bucarest.

La baisse de tension entre alliés se reflète dans la séance de la Conférence des Ambassadeurs du 29 septembre⁸¹: l'on accepte la proposition française d'effectuer un dernier appel auprès des Etats-Unis, et l'on adopte les dates du 4 octobre pour la remise officielle du traité à la Roumanie et du 11 octobre pour sa signature. Pendant ce temps, Leygues s'efforce de réparer les séquelles du conflit: "nous nous sommes préoccupés uniquement de ménager les Etats-Unis ... nous n'avons pas entendu subordonner notre signature à l'assentiment du général Wrangel"⁸², ce qui contredit formellement les notes internes des 18 et 20 août 1920⁸³.

Dans le nouveau contexte, la procédure est rapide. Le 8 octobre, la Conférence des Ambassadeurs enregistre le refus des Etats-Unis d'adhérer à la convention⁸⁴; la réponse roumaine parvient le 12 octobre⁸⁵ et le traité est signé le 28 octobre 1920⁸⁶. Les stipulations sont connues: le rattachement de la Bessarabie est conditionné par la garantie des droits des minorités et on prévoit l'approbation d'un futur gouvernement russe reconnu, mais sans possibilité d'arbitrage sur l'attribution de la province.

Les conséquences immédiates de la signature sont une protestation soviétique⁸⁷ et le retour de la Roumanie sous l'influence de la France. En fait, ce retour s'était effectué un peu avant la signature: dans une conversation ultérieure entre Titulescu et Millerand, le premier rend compte d'une entrevue assez tendue entre Take Ionescu et Lloyd George, durant laquelle le Premier anglais aurait "beaucoup insisté pour que la Roumanie reconnût les Soviets -à quoi Take Ionesco a répondu qu'elle se préparait à reconnaître Wrangel."⁸⁸

Conclusion

La France, première puissance continentale au lendemain de la Première Guerre mondiale, prit une part active à l'établissement des frontières européennes, et singulièrement

⁸⁰ voir Hovi (K.): *Alliances de revers. Stabilisation of France's alliance policies in east-central Europe, 1919-1921*, Turku, 1984, p.87-88.

⁸¹ voir tél. de Leygues à Bucarest du 29 septembre 1920, Z Russie 620, f.117.

⁸² tél. n°918 à Bucarest du 2 octobre 1920, Z Russie 620, f.119.

⁸³ voir notes 53 à 55 de cet article.

⁸⁴ résolution 78N11, Z Russie 620, f.123.

⁸⁵ tél. de Berthelot à Bucarest du 12 octobre 1920, Z Russie 620, f.124.

⁸⁶ tél. de Laroche à Bucarest du 28 octobre 1920, *ibid.*, f.129.

⁸⁷ tél. circulaire de Tchitchérine du 4 novembre 1920, Z Russie 620, f.135.

⁸⁸ note du 31 décembre 1920, Z Roumanie 35, f.54-55.

de celles d'Europe centre-orientale, dont dépendaient en partie la configuration de son futur système d'alliances de revers anti-allemand. Les difficultés multiples de définition des frontières se trouvèrent accrues, dans le cas de la Bessarabie, par la situation de concurrence entre deux alliés potentiels, la Russie -"blanche"-et la Roumanie. Cela explique l'attentisme français devant les tensions diplomatiques inhérentes à la question bessarabe durant l'année 1919. Avec l'écroulement des "Blancs", le problème se compliqua par le fait que la Roumanie n'était qu'une pièce d'un système français naissant, dont l'élément le plus important était la Pologne. La Roumanie dut donc attendre également la fin du conflit polono-russe, avant que la France reconnût le rattachement de la Bessarabie; la ratification n'intervint toutefois qu'en mars 1924, après de nouvelles réticences françaises, toujours liées à l'hypothèque russe et à l'indemnisation des expropriés français de Bessarabie.